Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260127-26_01_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 27 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 janvier à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 21 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : Patrick BOULAIS, Christèle BRIERE, Marie CHOTARD, Géraldine DENIS, Alain DUCLOYER, Elisabeth FLEHO, Émile JAN, Catherine KRYSTKIEWIZ, Tifenn LE GUYADER, Fabien LEROUX, Jean-Luc LÉVESQUE, Jean-Claude LUBERT, Brigitte MELLERIN, Franck PICHOT, Danielle SENNINGER.

Ont donné procuration :
Adélaïde COTTAIS donne pouvoir à Émile JAN
Jean-Pierre FRANGEUL donne pouvoir à Tifenn LE GUYADER
Jean-Yves GLEMAU donne pouvoir à Jean-Luc LEVESQUE
Jean-Charles LE QUELLEC donne pouvoir à Fabien LEROUX
Céline MOTEL-DAVID donne pouvoir à Jean-Claude LUBERT
Grégory PACAUD donne pouvoir à Patrick BOULAIS
Lucie PERRINEL donne pouvoir à Franck PICHOT
Isabelle RACAPE donne pouvoir à Elisabeth FLEHO

Étaient absents : Morgane CHAPDELAINE, Jord LEVESQUE, Mathieu PAUMIER, Jérôme PEIGNÉ

Secrétaire de séance : Patrick BOULAIS

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 15
Procurations	: 8
Votants	: 23

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21/01/2026
Date d'affichage : 21/01/2026

DELIBERATION 2026 – 01 – 07
ITINERAIRES CYCLABLES PIPRIAC/COURBOUTON ET PIPRIAC/ST GANTON : DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DETR 2026

Rapport de Franck Pichot, Maire,

Le préfet a adressé à la collectivité le 5 novembre 2025 les appels à projet concernant la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2026.

Il est proposé de déposer une demande de financement pour la réalisation de deux itinéraires cyclables depuis Pipriac vers Courbouton et vers Saint-Ganton, dans le cadre du schéma vélo intercommunal.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260127-26_01_07-DE

Redon Agglomération s'est engagée dans la réalisation d'un schéma directeur vélo intercommunal et à ce titre, a financé des études sur la réalisation d'itinéraires cyclables le plus direct possible entre les communes.
Pour la commune de Pipriac, deux itinéraires ont été identifiés et étudiés plus précisément :

- En direction de la zone d'activités de Courbouton (commune de Lieuron) et l'accès à la voie verte menant soit à Ploërmel, soit à Messac (gare SNCF).
- En direction de Saint-Ganton, en passant par l'étang des 4 vents, lieu d'activités estival très fréquenté notamment par les jeunes du territoire.

Aujourd'hui, il n'existe aucun itinéraire cyclable sur la commune et le projet est de réaliser ces deux itinéraires prioritaires en 2026.
Les trajets empruntent majoritairement des voies communales et exceptionnellement des routes départementales. Le Conseil Départemental a donné son accord pour les aménagements proposés.
Au niveau de la maîtrise d'ouvrage, Redon Agglomération ne s'est pas engagée pour porter juridiquement les projets. La commune de Pipriac souhaitant voir aboutir ces itinéraires s'est proposée pour assurer une maîtrise d'ouvrage unique sur ces itinéraires qui traversent plusieurs communes. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage va être signée prochainement avec les communes concernées.

Pipriac demande les subventions, finance l'ensemble des travaux et réalise les aménagements (avec reversement du reste à charge par les communes concernées).

Le Département 35 finance une partie du projet sur l'itinéraire vers Courbouton – itinéraire inscrit au Pacte Local des Mobilités, pour un montant de 30 659.39 €.

Le plan de financement est le suivant :

Priorité 1 - Réalisation de 2 itinéraires cyclables
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES

Objet	Montant HT
Itinéraire Pipriac-Courbouton (hors acquisition de foncier)	61 318,78 €
Itinéraire Pipriac-St Ganton	22 477,70 €
Aléas travaux (10%)	8 379,65 €
TOTAL	**92 176,13 €**

RECETTES

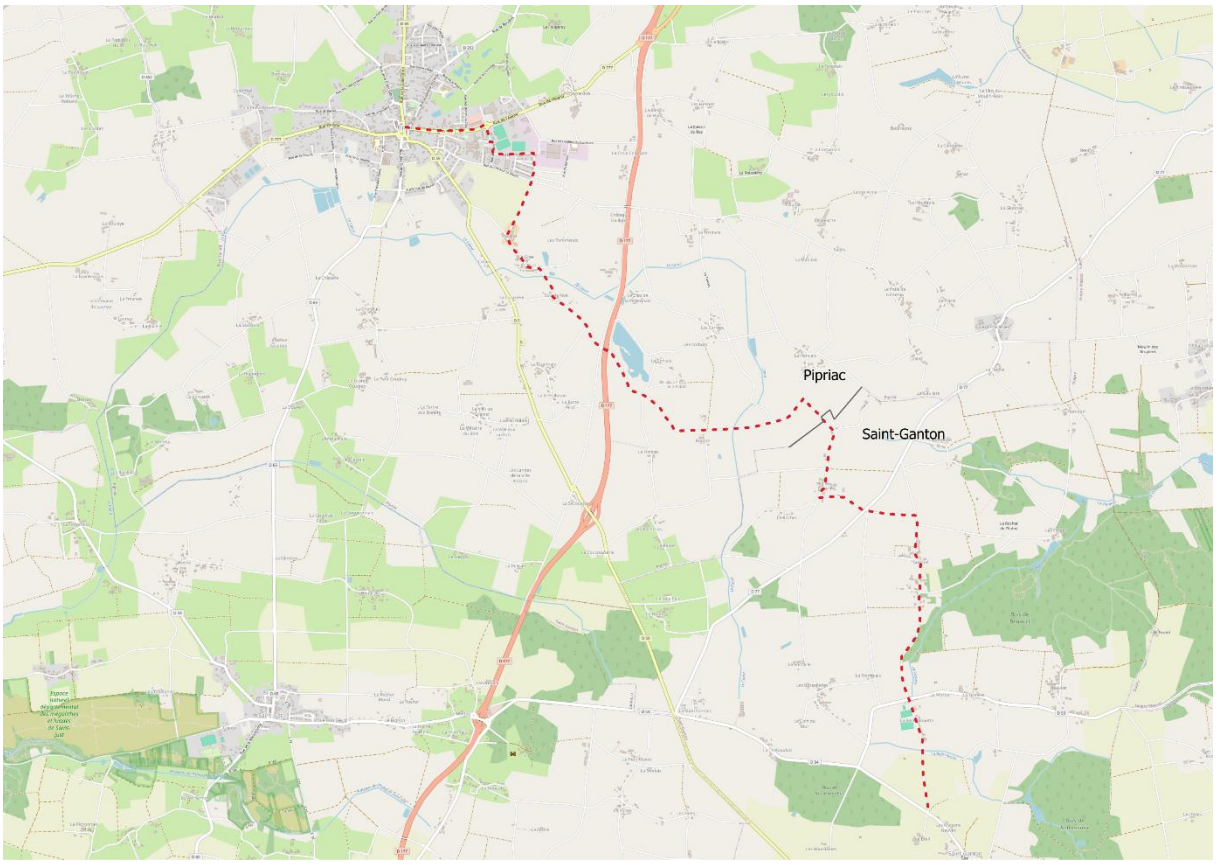
Objet	Montant	Commentaire
Département 35 - Pacte Local des Mobilités	30 659,39 €	50% de financement sur l'itinéraire Courbouton uniquement
DETR 2026	27 652,84 €	Taux plafond de 30%
Autofinancement	33 863,90 €	37%
TOTAL	**92 176,13 €**	

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260127-26_01_07-DE

Voici l'itinéraire de Pipriac vers Courbouton et la voie verte :



Voici l'itinéraire de Pipriac vers Saint-Ganton, en passant par l'étang des 4 vents :



Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260127-26_01_07-DE

Il est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à déposer cette demande de financement en priorité une pour un montant de 27 652.84 € soit le taux maximal de 30 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE cette opération d'aménagement de 2 itinéraires cyclables,
ARRETE les modalités de financement telles que présentées ci-dessus,
SOLLICITE un financement auprès de la DETR 2026 en priorité une pour un montant de 27 652.84 € soit le taux maximal de 30 %,
AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Patrick BOULAIS